APOLLO VINDONNUS

Tous les archéologues connaissent les découvertes de substructions et d'objets antiques faites aux Sources de la Seine, dans le département de la Côte-d'Or. Les nombreuses antiquités qui ont été mises au jour en cet endroit et les *ex-voto* offerts, par les malades reconnaissants, à la *Dea Sequana* ont enrichi le musée de Dijon.

M. Baudot, alors président de la *Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*[1], et, à une époque plus récente, notre confrère M. Flouest[2] nous ont largement renseignés sur ce lieu cher à la dévotion des populations païennes de la région. Aussi n'est-ce pas de ces découvertes que je désire m'occuper ici.

1. Henri Baudot, *Rapport sur les découvertes archéologiques faites aux Sources de la Seine,* dans les *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or,* 1843, t. II, p. 95 et suiv.

2. Ed. Flouest, *le Temple des Sources de la Seine,* dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur,* 1869-1870, p. 35 et suiv.

Document
0000005635719

Dans un arrondissement voisin, celui de Châtillon, il existe, sur le territoire de la commune d'Essarois, un autre lieu de pèlerinage des temps païens qui offre, avec celui que je viens de rappeler, la plus grande analogie.

A Essarois aussi les malades venaient chercher, près de fontaines sacrées, la guérison de leurs maux. Là, comme aux Sources de la Seine, ils laissaient, en signe de reconnaissance et comme hommage à la puissance divine à laquelle ils attribuaient leur guérison, des ex-voto représentant, avec une brutalité souvent repoussante, les maladies guéries par l'influence des eaux bienfaisantes.

Dans les mémoires de la *Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, M. Mignard, membre de cette Commission, a publié sur les découvertes d'Essarois une étude excellente et étendue[1]. Il a fait, et non moins heureusement, pour ce sanctuaire ce que M. Baudot avait fait pour celui des Sources de la Seine. De tous les ex-voto signalés par M. Mignard, les monuments épigraphiques sont de beaucoup les plus intéressants. Grâce à eux, en effet, nous savons que, à côté des sources (*fontes*) mentionnées dans une des inscriptions[2], on honorait en ce lieu une divinité topique

1. Mignard, *Historique d'un temple dédié à Apollon près d'Essarois, Côte-d'Or,* dans les *Mémoires de la Commission des ant.,* t. III, 1847-1852, p. 110 et ss.

2. Cf. plus loin notre n° II.

identifiée à Apollon par les Romains. Le nom de cette divinité n'est pas encore complètement connu ; j'espère arracher leur secret aux pierres aujourd'hui mutilées sur lesquelles il était gravé.

Mais avant d'aborder l'étude des inscriptions, j'emprunterai au mémoire de M. Mignard quelques renseignements propres à donner aux lecteurs une idée du lieu d'où elles proviennent :

« En partant d'Essarois et en se dirigeant de l'est à l'ouest, on remarque un petit vallon formé par l'aplanissement de plusieurs coteaux calcaires, se prolongeant l'espace d'environ deux kilomètres jusqu'à la lisière du bois, où l'eau tombe en cascades. Si, de ce point de l'ellipse qu'on a parcourue, on se retourne pour regarder le village, on s'aperçoit que ces lieux sont un véritable cirque découpé par la nature et dominé par un amphithéâtre de collines. Cette position a sans doute valu à la contrée et, par suite, à la source même, le nom de la *Cave* qu'elles portent l'une et l'autre de temps immémorial.....

« Le lieu de la cascade se nomme la Truffière... A moins de cent mètres environ, et au tiers de la colline qui est assez escarpée, on rencontre la principale source...

« En 1805, les eaux mirent à sec, dans le voisinage de la source, un buste de femme..... On fouilla dans le pourtour de la source et on trouva des aqueducs en pierre..... Mme Victorine de Chatenay... voulut entreprendre, à ses frais, des tra-

vaux réguliers... Ces fouilles furent très fructueuses et mirent successivement à nu tout un système de fondations qu'on a fidèlement retracé au plan[1]..... Bien plus encore, ces fouilles firent rencontrer une foule de monuments[2], au milieu de la diversité desquels on rencontre deux époques[3]. »

Les sources et l'édifice élevé près d'elles nous étant connus, nous pouvons passer à l'étude des inscriptions.

I.

Je dois à l'extrême obligeance de notre savant confrère M. Flouest les photographies de cette inscription et de la suivante. Elle est, comme on le voit, composée de deux morceaux. Ces morceaux avaient été jusqu'ici publiés séparément et comme ayant appartenu à deux textes différents[4]. M. Flouest a eu l'heureuse pensée de les réunir et

1. Cf. Mignard, *Historique d'un temple,* etc., plan en regard de la page 205 v°.

2. Statues, monnaies, objets divers et surtout membres votifs. Cf. Mignard, pl. I-VIII.

3. Mignard, p. 111-115.

4. Mignard, *op. cit.*, p. 137, et pl. VII, n° 7, DEO APOLLINI VINDOI VSNACCVS · V, et pl. VII, n° 1, VRBICI M. — Id. dans *Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine,* par A. Nesle, 1853, in-fol., p. 4 et pl. XXXV. — L'abbé L. Morillot, *La durée du paganisme dans les campagnes bourguignonnes,* dans *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuse du diocèse de Dijon,* t. I (1883), p. 58, d'après Mignard.

Nº I.

de donner ainsi l'inscription entière, autant du moins que le permet l'état de mutilation de la pierre :

DEO APOLLINI VINDOI/////////VRBICI
VS FLACCVS V /////////M

Ma copie, d'après la photographie de M. Flouest.

Avant de tenter la restitution de ce texte, il est nécessaire d'examiner le suivant.

II.

. . . . . ONNO ET FONTIBVS
. . . . . RISCI V S·L·M·

Ma copie, d'après la photographie de M. Flouest[1].

Ces deux monuments sont, l'un et l'autre, consacrés à Apollon. En effet, le nom d'Apollon est mentionné sur le premier, et la tête radiée du même dieu est figurée au centre du fronton triangulaire qui forme la partie supérieure du second. Dès lors il devient évident que le nom d'Apollon doit être restitué dans la partie manquante de cette dernière inscription.

En outre, les deux inscriptions étant dédiées au même dieu et dans le même temple, il est non

1. Mignard, *Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon*, p. 5, pl. XXXV :

*d. m*ON · NOBI · FONTIBVS
apol. DIVI V S L M

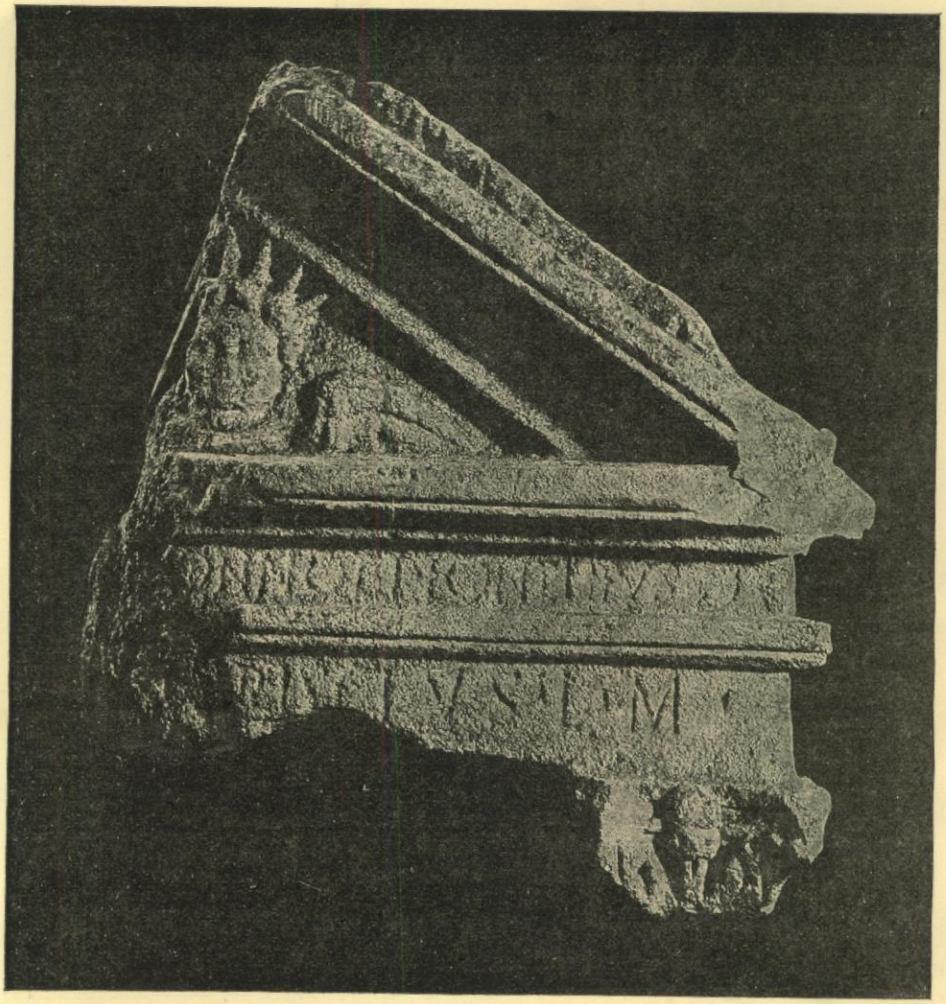

N° II.

moins évident que la divinité topique associée à Apollon est la même dans les deux textes.

Par conséquent, la première inscription nous donne le commencement du nom de cette divinité, la seconde inscription nous en donne la fin, et les deux textes doivent être complétés l'un par l'autre comme il suit :

1°

Deo Apollini Vindo[*nno*] Urbicius Flaccus v(*otum*) [*s*(*olvit*) *l*(*ibens*)] m(*erito*).

2°

[*Deo Apollini Vind*]onno et Fontibus..... [*P*]risci (*filius*) v(*otum*) s(*olvit*) l(*ibens*) m(*erito*).

Les divinités honorées à Essarois étaient donc Vindonnus identifié à Apollon et les sources bienfaisantes où les malades venaient chercher la santé.

Maintenant que nous connaissons le nom du dieu Vindonnus, nous pourrons lui restituer deux autres inscriptions de même provenance que les précédentes.

III.

Parmi les monuments votifs trouvés à Essarois figure un genou en pierre que M. Flouest nous a communiqué il y a quelques années[1]. A la hau-

1. *Bulletin des Antiquaires de France*, 1881, p. 253 ss. Cf. Mignard, *Historique d'un temple.....*, pl. VII, n° 3.

teur de la rotule, on lit, négligemment gravée à la pointe, l'inscription suivante :

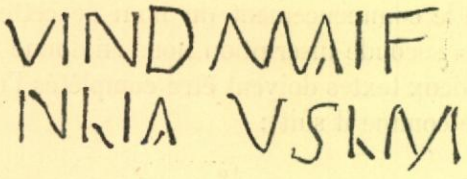

Dessin de M. Flouest[1].

Cette inscription est certainement un ex-voto au dieu Vindonnus et doit se lire ainsi :

Vind(*onno*), Mai(*i*) f(*ilia*), Iulia v(*otum*) s(*olvit*) l(*ibens*) m(*erito*).

Ce texte renferme une irrégularité : la filiation de la dédicante est mentionnée avant son nom, ce qui est contraire aux usages épigraphiques. La lecture Mai(*i*) f(*ilia*) ne m'en semble pas moins certaine[2].

1. M. Flouest a eu l'obligeance de me montrer le monument; je n'ai pu qu'y constater la parfaite exactitude de sa lecture.

2. Depuis que j'ai présenté ce mémoire, M. Héron de Villefosse a proposé de lire le texte sur deux colonnes, ce qui a l'avantage de faire disparaître toute irrégularité en permettant de lire *Vindonno Julia, Mai(i) f(ilia), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*

IV.

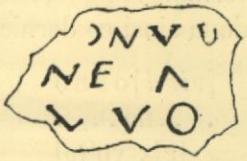

Je donne ce dessin d'après le mémoire de M. Mignard[1]. M. Flouest a bien voulu me communiquer la pierre elle-même; mais, depuis que M. Mignard l'a fait dessiner, elle a beaucoup souffert et n'offre plus autant de lettres qu'autrefois. A la première ligne, par exemple, la seule qui nous intéresse, les deux premières lettres subsistent seules.

Ce fragment informe et mal copié faisait partie d'une inscription votive, puisqu'il se termine par la formule [*e*]x vo[*to*]; trouvé dans le même temple que les monuments précédents, il devait avoir été dédié à la même divinité; aussi il est facile de retrouver, dans les lettres de la première ligne, les éléments de la fin du mot *Vindonno*.

Nous avons, en effet, la partie droite d'un O; puis un N; en restituant au V qui vient ensuite le trait vertical que le temps a effacé, chose assez naturelle, sur cette pierre fruste et en mauvais état, nous avons un second N. Enfin, si nous fer-

1. Pl. VII, n° 2.

mons dans sa partie supérieure le U, rond par le bas, et dont la forme n'a rien de romain ni d'épigraphique, qui termine la ligne, nous aurons un O.

Nous lirons donc ainsi ce dernier texte :

[*vind*]onno
....ne....
[*e*]x vo[*to*]

Les photographies de M. Flouest nous ont donc permis de rétablir le nom du dieu Vindonnus et de lui restituer plusieurs inscriptions.

Dans une de nos inscriptions[1], Apollon Vidonnus est associé aux sources bienfaisantes d'Essarois. Ce fait n'a rien de surprenant. Chez les Romains, aussi bien que chez les Grecs, Apollon était honoré comme un dieu dispensateur de la santé. En l'an de Rome 325 (429 avant J.-C.), pendant une épidémie et sur l'ordre de l'oracle sibyllin, les Romains vouèrent et construisirent un temple à Apollon *pro valetudine populi*[2]. Les Vestales l'invoquaient sous le nom d'*Apollo Medicus*[3], et il avait à Rome un temple sous le même vocable[4]. Apollon est appelé *salutaris* et *conservator* sur des monnaies impériales[5], et une inscription de Rome lui donne les titres de *salutaris*

1. Notre n° II.
2. Livius, l. IV, 25; cf. l. V, 13.
3. Macrobe, *Saturn*, l. I, c. 17.
4. Livius, l. XL, 51.
5. Preller, *Rœmische Mythologie*, 3e éd., t. I, p. 311, n. 4.

et medicinalis[1]. On a trouvé, à *Aquae Caldae*, dans l'Espagne tarraconaise, des inscriptions votives à Apollon[2]; c'est à lui que L. Marinius Marinianus, centurion de la septième légion, guéri par les eaux de Wiesbaden, adresse ses remerciements[3]; son nom est associé à celui des Nymphes sur des inscriptions de la Rétie[4], du Musée de Bonn[5], de la Moselle[6], d'Ischia[7], de Vicarello[8], dont les eaux étaient appelées *Aquae Apollinares*. Il est aussi associé à Esculape sur des inscriptions de Vicarello[9] et de la Bétique[10], et à Hygie sur une inscription de la Rétie[11].

Le mot Vindonnus est un nom celtique, formé d'un radical qui se rencontre dans un grand nombre d'autres noms de même famille :

Par exemple, les noms d'hommes et de femmes : *Vindus* sur des inscriptions provenant des contrées

1. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 39.
2. *C. I. L.*, t. II, n°s 4487, 4488, 4489, 4490. Cf. Preller, *op. laud.*, t. I, p. 302, n. 1.
3. Brambach, *Corp. inscr. rhen.*, n° 1529. Cf. J. Klein, *Kleinere Mittheilungen*, dans *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande*, t. LXXXIV (1887), p. 64.
4. *C. I. L.*, t. III, n° 5861.
5. Klein, *op. laud.*, p. 63.
6. C. Robert, *Épigraphie de la Moselle*, fasc. 1, p. 12.
7. *Corp. inscr. lat.*, t. X, n°s 6786, 6787, 6788.
8. *C. I. L.*, t. XI, n°s 3286, 3287, 3288, 3289, 3294. Voyez les faits réunis par Klein, *loc. cit.*, p. 64.
9. *C. I. L.*, t. XI, n° 3294.
10. *C. I. L.*, t. II, n° 2004.
11. *C. I. L.*, t. III, n° 5873.

rhénanes[1] et du Norique[2], et *Vendus* sur une inscription de Metz[3], *Vindu*[4], *Vinda*[5], *Vindo*[6], *Vindius*[7], *Vindia*[8], *Vindobius*[9], *Vindonius*[10], *Vindonus*[11], *Vindona*[12], *Vindulo?*[13], *Vindruna*[14], *Vindoroicus*[15], *Vindaluco*[16], *Vindauscia*[17], *Vindacius Ariovistus*[18], *Vindalus*[19], *Vindelicus*[20], *Vindelica*[21],

1. Schuermans, *Sigles figulins,* nos 5763, 5764.
2. *C. I. L.*, t. III, n° 5414.
3. Ch. Robert et R. Cagnat, *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle,* fasc. 3, p. 39.
4. Dans le *Noricum,* cf. ma *Liste des noms gaulois,* dans *Revue celtique,* t. VIII (1887), p. 387.
5. Grande-Bretagne, *C. I. L.*, t. VII, n° 509; Vérone, *Venda,* t. V, n° 3425; Pannonie supérieure, t. III, n° 4110; Noricum, n° 5663; Venafrum, t. X, n° 4969.
6. *C. I. L.*, t. III, nos 3380 (Pannonie inf.); 5076, 5105, 5469 (Norique); *Vendo,* 2497, 2796, 2797, 6352 (Dalmatie).
7. En Narbonnaise, *C. I. L.*, t. XII, nos 330, 4019.
8. Sur des monnaies, cf. A. de Barthélemy, *Légendes des monnaies gauloises,* dans *Revue celtique,* t. VIII (1887), p. 35. Narbonnaise, *C. I. L.*, t. XII, n° 2853; Dacie, *C. I. L.*, t. III, n° 1082; Fermo, t. IX, n° 5412.
9. En Pannonie sup., *C. I. L.*, t. III, n° 6017, 10.
10. Bade, Brambach, *Corpus inscr. rhen.*, n° 1701.
11. Alpes Cottiennes, *C. I. L.*, t. V, n° 7228.
12. Carinthie, Creuly, *Liste des noms supposés gaulois,* dans *Revue celtique,* t. III (1877), p. 311.
13. En Narbonnaise, *C. I. L.*, t. XII, n° 3198.
14. En Norique, *C. I. L.*, t. III, n° 4972. Liste Creuly.
15. Pannonie sup., *C. I. L.*, t. III, n° 4604. Liste Creuly.
16. Basle. Mommsen, *Inscr. Helvetiae,* n° 290. Liste Creuly.
17. Narbonnaise, *C. I. L.*, t. XII, nos 1751, 1777. Liste Cr.
18. Grande-Bretagne, *C. I. L.*, t. VII, n° 1320.
19. Tarraconaise, *C. I. L.*, t. II, n° 3208.
20. Norique, *C. I. L.*, t. III, p. 846, *Dipl.* III, l. 11. Liste Creuly.
21. En Rétie, *C. I. L.*, t. III, n° 5780.

Vindillius[1], *Vindillus*[2], *Vindilla*[3], *Vindio*[4], *Vindieta*[5], *Vindomorucus*[6]; les noms géographiques : *Vinda* (rivière de la Vindélicie), *Vindalicus* (rivière de la Narbonnaise), *Vindalium* (Narbonnaise), *Vindana* (Gaule), *Vindeleia* (Tarraconaise), *Vindelici*, *Vindelicia*, *Vindenae* (Mésie supérieure), *Vindenates* (Ombrie), *Vinderis* (rivière de la Bretagne), *Vindia* (Galatie), *Vindilis insula* (auj. Belle-Ile-en-mer), *Vindius mons* (Tarraconaise), *Vindobala* (Bretagne), *Vindobona* (Pannonie supérieure), *Vindogara* (Bretagne), *Vindogladia* (Bretagne), *Vindolana* (Bretagne), *Raeti Vindolici*, *Vindomagus* (Narbonnaise), *Vindomis* (Bretagne), *Vindomora* (Bretagne), *Vindonianus vicus* (Pannonie inférieure), *Vindonissa* (Helvétie), *Vindupalis* (rivière de la Ligurie), etc.

Il y aurait une étude intéressante à faire sur la localisation des noms celtiques de cette famille, dont un grand nombre se rencontre dans l'ancienne Vindélicie (*Vindelicia*)[7]. Mais ce n'est pas ici le lieu.

1. Worms, Brambach, *Corp. inscr. rhen.*, 900. Liste Creuly.
2. Norique, *C. I. L.*, t. III, n° 4767; Milan, t. V, n° 5818; *Vindilus*, t. III, n° 4815 (Norique), et t. VIII, n° 2783 (Lambèse).
3. En Norique, *C. I. L.*, t. III, nos 4767, 5335. Liste Creuly.
4. En Norique, *C. I. L.*, t. III, n° 5505.
5. Numidie, *C. I. L.*, t. VIII, n° 6346.
6. Grande-Bretagne, *C. I. L.*, t. VII, n° 948.
7. Cf. A. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. III, p. 314.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.